

Intervention de S.E. Monsieur Marc Pecsteen de  
Buytswerve, Ambassadeur, Représentant permanent

au Conseil de sécurité des Nations Unies

**Briefing Mali**

New York, le 12 juin 2019

Monsieur le Président,

Permettez-moi avant tout de remercier le Représentant Spécial du Secrétaire Général Annadif pour son intervention. Nous connaissons tous votre engagement inlassable en faveur de la paix, de la réconciliation et de la stabilité au Mali.

Je salue également la présence parmi nous du Ministre des Affaires Etrangères du Mali, M. Tiébilé Dramé. Monsieur le Ministre, merci d'être venu jusqu'ici pour débattre avec notre Conseil.

Monsieur le Président,

Depuis notre dernier débat consacré à la situation au Mali en mars dernier, de nouveaux casques bleus sont tombés et le pays a connu de nouvelles violences choquantes contre des civils. Je tiens à saluer leur mémoire.

Monsieur le Président,

La mise en œuvre de l'Accord pour la Paix et la Réconciliation n'a pas progressé aussi vite que nous l'avions tous espéré.

La Belgique est grandement préoccupée par les retards pris dans sa mise en œuvre. Ces retards renforcent les ennemis de la paix qui ne manquent pas

de dénoncer la voie du dialogue et du compromis comme une voie sans issue et prônent la violence comme alternative.

La violence, précisément, s'est désormais propagée au Centre du Mali et même dans au-delà des frontières du Mali.

La Belgique salue bien évidemment les progrès récents. S'agissant du processus de réforme constitutionnelle, nous mesurons à quel point il est capital mais en même temps délicat à mener.

Mon pays est conscient que parfois, pour aboutir à des compromis satisfaisants pour tous et une appropriation adéquate, y compris des femmes et des jeunes, il vaut mieux investir un peu de temps dans le processus afin de privilégier un résultat solide, plutôt que d'imposer des dates-butoirs arbitraires. Le « dialogue politique inclusif » est crucial pour le Mali. En même temps, il ne peut avoir pour effet de ralentir la mise en œuvre de l'Accord.

Ces efforts et ce courage politique sont essentiels pour mener à bien la réforme de l'Etat, mais ils doivent également être étendus aux autres dispositions majeures de l'Accord. Je tiens à souligner que cette responsabilité incombe aux trois Parties signataires et je les exhorte à en faire leur priorité urgente.

Par ailleurs, ces mesures n'auront un sens que si elles s'inscrivent dans la durée et bénéficient des moyens nécessaires à leur pérennisation.

Enfin, le Conseil dispose d'instruments spécifiques contre ceux qui font obstacle à la paix. Des sanctions ciblées ont déjà été prises et ce Conseil devrait être prêt à en prendre de nouvelles si nécessaire.

Monsieur le Président,

Force est de constater que la situation au Centre du Mali ne cesse de se détériorer.

Les actes terroristes font désormais place aux violences intercommunautaires qui entraînent une spirale alarmante. Des atrocités d'une telle ampleur sont inédites dans un pays comme le Mali, terre historique de mixité et de cohabitation pacifique entre communautés.

Les terroristes et les milices agressives ne peuvent prendre racine. J'encourage dès lors le Gouvernement à exercer son autorité régalienne en assurant la sécurité de sa population, en désarmant immédiatement les milices armées et en mettant fin à l'impunité pour tous les criminels. Il est indispensable d'ouvrir des enquêtes et, lorsque le Gouvernement en a annoncé l'ouverture, que la justice soit saisie et qu'elle se prononce dans les meilleurs délais.

De manière plus générale, comme ce Conseil le rappelle régulièrement, la solution ne peut pas être que sécuritaire – bien que cette dimension soit indispensable.

Les aspirations exprimées en termes de gouvernance, de lutte contre la corruption, de justice et de services de base doivent être entendues. Le vivre-ensemble et le refus de stigmatisation d'un groupe ethnique en particulier, la médiation locale et la lutte contre l'impunité sont des paramètres essentiels du retour de l'autorité et de la légitimité de l'Etat sur l'ensemble du territoire.

A cet égard, la Belgique salue la mise en place du Cadre politique de gestion de la crise au Centre du Mali : c'est bien par un véritable processus politique

malien qu'une solution pourra être trouvée. Ce processus doit être aussi inclusif que possible et prendre en compte toutes les dimensions du conflit. A cet égard, mon pays estime que le futur mandat de la MINUSMA devrait appuyer ce dialogue intra-malien au Centre, tout en portant une attention accrue à la protection des civils, en appui à la responsabilité première des autorités.

Seuls les Maliens ont la clé, et les Nations-Unies doivent les appuyer dans ces efforts.

Je vous remercie.